

## Une école d'ingénieurs interdit les chants à caractère sexuel après une polémique

Arièle Bonte

3-4 minutes

---

"Passe ta main sur mon frein. Si tu résistes je te fist", "bois d'alcool pour que j'te viole", "À quatre ans c'est consentant", "J'vais devenir un ingénieur / J'vais pouvoir niquer ta sœur". Ces rimes d'une extrême violence, on peut les lire dans **des paroles de chansons livrées à des étudiantes et étudiants de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen**.

C'est le compte Instagram "[T'as Joui ?](#)" qui a dévoilé des photos des paroles de chansons en question vendredi 12 octobre. Dans ce message, la journaliste Dora Moutot, raconte avoir été contactée par des étudiantes brésiliennes, en échange à l'ENSICAEN.

"Des étudiantes brésiliennes en ingénierie ont été **outrées de découvrir ses textes** et sont donc montées au créneau en allant voir la direction de l'école", peut-on lire dans le message posté sur le compte Instagram de "T'as Joui ?". "La direction leur a d'abord dit qu'ils n'étaient pas responsables vu que c'était une 'vieille tradition des élèves' mais **la direction est, ceci-dit, restée ouverte à la discussion**".

À la suite de cette affaire, les étudiantes brésiliennes seraient alors devenues "la risée" de leur école et hésitent à quitter l'établissement.

### Plusieurs mesures ont été prises contre ce type de pratiques

Après la publication d'un article du [Figaro Étudiant](#) sur le sujet, la direction de l'école a réagi ce lundi 15 octobre dans un droit de réponse, affirmant alors que **l'affaire avait été prise au sérieux** : "la direction de l'Ensicaen réaffirme sa position contre la publication de propos outrageants dans un bréviaire lors de la rentrée 2018".

La direction ajoute dans ce communiqué avoir reçu les étudiants ayant alerté sur les paroles des chansons et avoir, "dès le lendemain matin", adressé "une convocation officielle aux responsables du Bureau des élèves".

(Cette culture du viol DOIT être dénoncée et doit cesser

Le 10 septembre dernier, la direction de l'Ensicaen explique donc s'être entretenue avec ces représentants. À la suite de cette audition, **plusieurs mesures ont ainsi été prises** dont **"l'interdiction formelle de diffuser des textes pouvant porter atteinte à la dignité et au respect des personnes sous peine de sanctions disciplinaires"**.

"Combien reste t'il encore de textes et chansons de ce type qui circulent dans les écoles d'ingénieurs, de médecine, de commerce en France?", s'interroge de son côté Dora Moutot via son compte Instagram "T'as joui ?" avant de conclure : "Cette [culture du viol](#) DOIT être dénoncée et doit cesser. Il est temps que les institutions se réveillent."

Lire la suite